

ECOLE ELEMENTAIRE BREL/BRASSENS

CONSEIL D'ECOLE du 25/11/2014

Présents :

Directeur : M GONZALEZ

IEN : Mme MIRANDE (E)

Mairie : M MEISSONNIER , Maire de Baillargues
Mme GAUTIER, Adjoint Affaires scolaires
Mme DESTAILLATS, Conseillère municipale Affaires scolaires
M MICHEL, Directeur des Services Techniques
Mme GAUBERT, Responsable de la Restauration scolaire (E)
M VIDAL, Directeur du Service Jeunesse
Mme ROCHE, Directrice ALAE ALSH
Mme PAILHES , service jeunesse
Mmes DELORME et YBANEZ, Direction Médiathèque (E)

Enseignants : Mme FREIRE Mme DURAND (A) Mme FAVARD
Mme VERNEREY M PULZE Mme BONHOURE (E)
 Mme QUEZEL Mme MATHIEU Mme CAZAL
Mme VIELFAURE Mme SCHWAB Mme VOUILLON
Mme LARDET Mme NGUYEN Mme ANTON
Mme LIBOUROUX Mme CHAMARD Mme LEON (E)
Mme PUYJARINET (E) M QUETAT (E)
Mme LEDOUX Psychologue scolaire Mme NEGRIER Maître E

Intervenants: Mme GATEL APS M LAURO (E) Mme DARRIET (E) Informatique
Mme DESOLA Musique (E)

Parents d'Elèves : Titulaires ou remplaçant un titulaire :

Pour l'AIPE :

Mme De BENOIST Mme HUCHET (E) Mme KERUZORE
Mme VALETTE Mme MARLAT Mme SALOM (E)

Pour le GPE :

Mme POURREAU Mme MAZIERES Mme VELOSO M BASTOUIL
Mme DESCOTTE Mme BRISSAC Mme PANIS
Mme BRES Mme SEDILLEAU Mme FIGUEIREDO

Secrétaire de séance : AIPE Mme De Benoist **Enseignant :** Mme Nguyen
(E) : absence excusée

(A) : absence

1 - Résultats des élections de parents d'élèves.

16 sièges à pourvoir, 660 électeurs inscrits, 280 votants, 271 suffrages exprimés.

LE GPE avec 165 suffrages obtient 10 sièges, l' AIPE avec 106 suffrages obtient 6 sièges.

La participation est de 42,42 %.

2 - Trésorerie OCCE.

a) Bilan de la kermesse Ecoles Élémentaire et Maternelle 2013/2014.

Mr le Directeur annonce un bénéfice de 1319,55 € (remis conjointement par l'AIPE et le GPE)

Le retour est une Fête réussie où associations de parents et enseignants ont privilégié lors des réunions préparatoires de la fête la convivialité. Il en ressort la participation du plus grand nombre de parents motivée par des prix très modérés.

b) Perspectives pour la fête scolaire 2015.

Mr le Directeur propose une réunion préparatoire le Jeudi 26 février 2015 à 18h.

b) Le bilan général OCCE au 31 août 2014 fait apparaître les postes suivants :

- _ Total des charges de 20 415,85 €. Baisse par rapport à 2013.
- _ Total des produits de 19 559,55 € Résultats pour 2013-2014 : - 856,30 €.
- _ Solde de 8 064,30€

Mr le Directeur précise que le solde sera à reconsidérer lorsque les charges engagées (Affiliation, Abonnement site TV, budget/classe de 1 600 €...) seront réalisées. L'école aura à disposition environ 4 000 € qu'elle pourra utiliser pour les projets qu'elle a en réflexion.

Il manque également dans les recettes la vente des photos qui n'est pas à ce jour clôturée.

Les comptes ont été présentés et vérifiés le 5 septembre par deux enseignants et les représentants de l'AIPE et du GPE pour quitus.

3 - Règlement Intérieur / Sécurité.

Mr le Directeur fait part de l'obligation d'afficher la Charte de la Laïcité devant les écoles et de la commenter en classe.

Le Règlement Intérieur est reconduit à l'unanimité. La Charte faisant partie intégrante du RI, elle sera transmise aux parents d'élèves.

Le 17 octobre les exercices d'alerte d'Incendie à Brel et Brassens se sont déroulés correctement. L'évacuation fut rapide et les élèves sensibilisés au préalable ont scrupuleusement intégré et respecté les consignes.

Le GPE demande si les détecteur incendie fumée seront obligatoires dans les écoles (comme dans les maisons privées).

réponse de Mr Michel : pour l'instant aucun décret sur les écoles.

4-Présentation du RASED.

Pas de changement au niveau de l'équipe du Rased de la circonscription de Lattes avec 3 secteurs en charge : Lattes-Palavas, Mauguio, Baillargues-Saint Brès-Saint Aunès-Saint Génès des Mourgues. L'équipe est composée de 3 psychologues scolaires, 3 enseignants E et 1 éducateur G.

Mme LEDOUX, psychologue scolaire et Mme NEGRIER, maître E forment le RASED du secteur de Baillargues.

Le maître E a en charge les écoles du secteur de Baillargues (52 classes) . Prioritairement l'action du RASED se portera sur le cycle 2. 6% des élèves de l'école sont pris en charge par le Rased.

La psychologue scolaire explique que son rôle est d'orienter les enfants et d'aider les parents (Bilan scolaire, compétence scolaire, diagnostic mais peu de suivi psychologique car manque de temps) . Leur intervention est à la demande des enseignants ou des parents. Leur emploi du temps est fonction des rendez-vous dans l'école. 6% des enfants de l'école sont actuellement suivis par le Rased. La priorité est donnée aux CP et aux CE1.

En 2013/2014 : 72 élèves ont été signalés.

En 2014/2015 : 79 élèves à ce jour sont signalés.

5-Effectif rentrée 2014. Prévisions rentrée 2015.

a) L'effectif de la rentrée 2014 est de **415 élèves** pour 16 classes soit **25,93 élèves en moyenne**.

Tous les cours sont simples.

Les effectifs actuels sont :

CP : 107 CE1 : 75 CE2 : 83 CM1 : 75 CM2 : 75 Total : 415

b) Les prévisions pour la rentrée 2015 sont de **436 élèves** .

Pour la rentrée 2015 , montée mécanique des effectifs et arrivée de 79 GS de la maternelle A.Geoffre :

Les arrivées extérieures prévisionnelles (en se référant à 2014) seraient de **35** . Il est difficile de prévoir le nombre d'arrivées pour les nouvelles constructions en livraison (Quartier Suay).

Les départs prévisionnels (référence à 2014) seraient de : **15** .

Le Directeur remercie la mairie et les services techniques qui ont répondu

rapidement et efficacement pour l'installation, le déménagement et le mobilier mis en place pour la création de la 16^{ème} classe.

Mr le Directeur rappelle qu'il faut rester vigilant sur les effectifs.

Le GPE demande s'il existe un seuil pour l'ouverture d'une nouvelle classe.

Réponse de Mr le Directeur : non c'est dépendant du nombre de postes attribués au département.

6- Réforme des Rythmes scolaires _ Organisation du temps scolaire.Premiers bilans.

Rappel des horaires :

Lundi, Mardi, Jeudi, Vendredi → 9h/12h 13h45/16h Mercredi : 9h/12h
TAP de 16h à 17h = 4h/semaine

Le directeur insiste sur les modalités d'articulation des temps d'enseignement et périscolaires. Question fondamentale car la priorité est d'assurer la sécurité de chaque élève qui nous est confié. Le Service Jeunesse et l'école restent en constante relation sur ce sujet.

La liaison Temps scolaire / Temps périscolaire est satisfaisante, un important effort de communication et d'information auprès des famille a été réalisé par le directeur ainsi que le Service Jeunesse.

Laura Roche précise qu'elle est la référente des TAPS à J. Brel et Stéphanie Pailhes est la référente à G. Brassens.

Premiers bilans :

Enseignants :

Un absentéisme le mercredi matin, les parents obtiennent les RDV médicaux à ce moment là.

Les sorties pour activité l'après-midi en 2h15 posent problème, le temps de l'activité s'en trouve réduit avec le déplacement en bus et la mise en place de la séance.

Pour J.Brel , la fatigue en fin de semaine est ressentie pour les élèves, une certaine excitation le vendredi après-midi.

Un rappel , pour tout ce concerne les TAPS (absence,modification, annulation...) les parents doivent en priorité informer le Service jeunesse .

Le service Jeunesse précise l'importance que les enseignants signalent les absents du jour.

Retour sur l'action café TAP de l'AIPE :

Un sondage a été réalisé auprès des enfants et parents.

Il en ressort que les enfants et parents sont ravis des activités installées par la Mairie, qui sont de surcroît gratuites. Toutefois les parents ont fait part de certains points négatifs .

65% des parents consultés trouvent leurs enfants plus énervés , fatigués.

Les parents ont eu et ont encore du mal à s'organiser surtout pour le mercredi matin.

Ces rythmes alourdissent en fait la semaine de l'enfant.

Enfin ces rythmes ne permettent plus aussi fréquemment les relations parents/Enseignants.

Question GPE : Quelles est la fréquentation et le fonctionnement des Taps.

Réponse du Service jeunesse : Actuellement 300 élèves (sur 415) participent aux Taps/ TAL ou étude. En moyenne 80 fréquentent l'étude du soir du lundi et jeudi. Les TAPS sont organisés autour de 20 activités. L'étude est assurée par 6 enseignants. Une grande partie des activités se déroulent à l'extérieur, il existe en cas de pluie une solution de repli pour ces activités dans les salles mises à disposition à Dolto.

Les groupes ne sont pas surchargés.

Actuellement soucis pour l'activité théâtre. L'animateur est absent. Les enfants sont repartis dans les autres groupes ou vont en TAL. Pour le 3^{ème} cycle des Taps , l'activité théâtre reprendra avec un nouvel animateur.

Question AIPE : L'option TAL a-t-elle du succès ?

Réponse du service jeunesse : peu d'enfant vont aux TAL. Les activités des TAPS donnent envie !

Le service jeunesse rappelle qu'ils sont disponibles pour répondre aux questions des parents .

7 - Mairie : Budget scolaire : nouvelle répartition et dotation par élève .

Le 3 octobre lors d'un entretien avec Mr le Maire, Mr le Directeur a été informé que la dotation scolaire par élève passait de 83€ à 75€ . Mr le Directeur demande plus de précision sur l'utilisation de la différence.

Mr le Maire précise que suite à la demande de la maternelle, cette modification ne sera effective qu'à partir de janvier 2015. Les fonds dégagés seront attribués pour divers projets soumis au Conseil municipal et permettront surtout de garantir la gratuité des TAPS . Les Associations de parents d'élèves seront concertés.

Par ailleurs Mr le Maire souligne que les dotations de la métropole sont à ce jour encore inconnues.

8- Aide personnalisée.Langue vivante.Etude.

A- Organisation de l'Aide Personnalisée :

Horaires	CLASSES	
	Lundi	Mardi
8h20-8h50	CP	CP/CP
16h00-17h00	CP/CE1/CM1	CE1/CE1/CE2/CE2/CE2/CM1/CM1 CM2/CM2/CM2

B- L'étude a débuté le 8 septembre de 16h00 à 17h00, 10 personnes environ l'assurent (enseignants de maternelle et d'élémentaire).

Le service jeunesse rappelle aux enseignants qu'ils sont responsables des enfants en APC. Les enseignants précisent qu'à partir de 17h01 ils ne sont plus responsables et qu'à partir du CM beaucoup d'enfants rentrent seuls.

C-Organisation de l'enseignement d'une langue vivante.

L'anglais est enseigné du CP au CM2.

9-Activités avec intervenants.

A- Sport avec Coralie Brun et Marie Gatel. Début de l'activité le 6 Octobre. Les activités bénéficient des salles de Dolto , ce qui est appréciable pour certaines disciplines (gym au sol ...) et en cas de mauvais temps. A noter que la Journée Sportive de «L' Ecole G.Brassens » dans le cadre des Parcours du cœur est fixée au Vendredi 27 Mars 2015. Une réunion préparatoire sera fixée prochainement. Ce sera une journée sans compétition avec un travail en amont sur la prévention.

B- Musique avec Marine DESOLA, 16 séances/classe. Début de l'activité le 7 Novembre dans la nouvelle salle à J.Brel .
Question AIPE : étant donné que l'activité musique a repris, un spectacle de fin d'année est il envisagé ?
Réponse de Mr le Directeur : cela sera décidé ultérieurement.

C- Informatique avec Santo LAURO et Marie Odile DARRIET.
Objectif : faire passer le Brevet Internet Informatique (B2I)
L'animateur rappelle que pendant l'activité informatique l'espace est exclusivement réservé aux scolaires.
L'activité se déroule dans de bonnes conditions actuellement.

D- BCD : Carole MONTET
A noter que les deux activités BCD et Informatique se déroulent dans les locaux de la Médiathèque tous les 15 jours. Séance de 45 min par $\frac{1}{2}$ groupe classe pour chaque activité.
L'école participe au 26^{ème} prix des Incorruptibles , à titre d'information les séries commandées pour les classes reviennent à 627,99 € , ceci est réglé par la coopérative scolaire.

10- TBI (Tableau Blanc Numérique).

Installation de 4 nouveaux TBI pendant les vacances de Toussaint (2 à Brel et 2 à Brassens). Mr le Maire précise que l'installation de 4 TBI représente un coût de 14 000 € . Toutes les classes sont désormais pourvues d'un TBI .

L'Inspection a accordé 6h d'animations pédagogiques en interne. une animation « Spécial TBI » pour les enseignants sera organisée le 2 décembre à 17h15 à Brel et une autre date sera fixée avec Mr Lauro.

11- SORTIES/PROJETS.

A- Actions :

Septembre :

1 _ Visite de l'exposition Florilège » à l'Espace Vigneron par toutes les classes du 29 / 09 au 3 / 10.

Mr le Maire souhaite pour la prochaine fois une participation plus active des élèves dans le cadre de ces rencontres culturelles. Les artistes invités proposeraient donc aux élèves des activités créatrices en lien avec l'exposition.

2 _ Patinoire à Végapolis du 22 Septembre au 28 Novembre pour 2 classes de CE2 (8 séances par classe).

Octobre :

1_ Piscine du 6 Octobre au 19 décembre pour les 3 classes de CE1. Les séances (9 séances par classe) se déroulent à la piscine Nakache.

2 _ Piscine du 19 Janvier au 10 Avril 2015 pour les 4 classes de CP. Les séances (9 à 10 séances par classe) se déroulent à la piscine Nakache. L'AIPE fait remonter le soucis d'organisation de la classe qui va à la piscine le mercredi. Partageant leur bus avec une classe du Crès, les enfants rentrent systématiquement à l'école en retard à midi.

3 _ Le 8 Octobre deux classes de CM2 ont assisté aux séances pédagogiques du Planétarium Galilée, séances sur les thèmes suivants : mouvements de la Terre et phases de la Lune. Le 3^e CM2 ira théoriquement en janvier.

4_ Spectacle de fin d'année.

L'équipe éducative offrira divers spectacles , le choix n'a pas été déterminé .

12- Questions Mairie.

AIPE : Retour sur la consultation nationale (journée banalisée) comment s'organiser pour pénaliser le moins possible enfants et parents si ce type de journée se reproduit ?

Réponse du service jeunesse : La décision émanait de la Ministre , les enseignants ont été avertis tardivement.

Le Service jeunesse n'a pu répondre à la demande d'assurer une garderie, le temps imparti était trop court et mettait en cause la sécurité des enfants. Si une autre journée était à l'ordre du jour, le service jeunesse fera en sorte de proposer une garderie avec système d'inscription préalable.

GPE : Un protocole d'accord est-il prévu pour accueillir les enfants ayant des allergies alimentaires ? (Temps périscolaire).

Service jeunesse : Les enfants sont accueillis en garderie mais cela n'est pas possible pour le temps restauration, la mairie ne prend pas la responsabilité. Les repas ne sont pas fabriqués sur place. Une réflexion est en cours par les services de la Mairie sur cette question.

13-Travaux/ Sécurité.

Ecole

a) AIPE : Demande de réalisation d'un préau à l'entrée de Brassens pour abriter les parents d'élèves.

Mairie : Un petit abri sera réalisé.

Mme Vouillon demande un auvent entre les 2 bâtiments de Brel. La mairie réfléchit à la solution.

b) AIPE : Taille d'arbres et tableau d'affichage devant Brassens.

Mairie : La taille des arbres sur le terrain de sport est prévu ainsi qu'un tableau d'affichage pour les Associations de parents.

14 - Restauration scolaire.

Responsable Restauration

Bilan de rentrée.

Mairie : Mme Gaubert est la nouvelle responsable. Le nombre de repas servis est en moyenne supérieur à 450 pour l'élémentaire et la maternelle.

15- Actions AIPE et GPE (présentation).

AIPE :

1) Opération « Chocolats de Noël », une commande de 6 500 € a été réalisée.

2) Un « Goûter de Noël » sera offert aux élèves le Jeudi 18 décembre à 15h30.

Exceptionnellement les Taps seront annulés mais les animateurs seront bien présents pour l'encadrement.

3) Le Loto sera organisé le samedi 7 mars.

4) si des spectacles de fin d'année sont programmés, l'association offrira comme les années précédentes des collations aux parents, enfants et enseignants.

L'AIPE demande à l'équipe enseignante de distribuer rapidement les informations sur les actions.

La trésorière de l'AIPE remet le chèque de 1000€ annoncé lors du dernier CE.

GPE :

1) Début décembre débutera l'opération « Tombola de Noël », le vendredi 16 janvier lors du tirage de la Tombola à 17h (l'heure sera confirmé) un goûter sera

offert. L'association fournira à chaque classe une « tirelire » pour déposer les tickets. Le 9 janvier est la date limite pour la remise des tickets.

2) L'action « Garrigues » avec les CM2 est proposée aux enseignants intéressés.

3) La finalisation du projet artistique avec l'artiste Mr Guet est à terminer.

4) Pour les CM1 une visite du centre de traitement des eaux sur Baillargues est projetée.

5) Les Puces « Enfants » sur le Marché de Noël auront lieu le 13 et 14 décembre (de 9h30 à 12h30) en partenariat avec le CMJ. Le stand est à 3€.

6) le 31/10 le GPE a organisé la grande parade ensorcelée : défilé d'halloween dans les rues , lecture de conte à la médiathèque et goûter offert.

16 - Protocole du Compte rendu du conseil d'Ecole .

a) - Question GPE : Est-il possible d'arrêter une procédure pour les comptes rendus du CE ? Quand peut-on les diffuser ?

b) Exposé du protocole par le directeur et rappel des textes.

Le compte rendu du conseil d'école est rédigé, validé par le directeur . Lors du Conseil d'école , il nomme un(e) secrétaire de séance (parent d'APE) , il nomme aussi un enseignant secrétaire de séance . A la fin du Conseil d'école, les notes du secrétaire « enseignant » et la trame du directeur (90% du compte rendu) sont transmises au secrétaire de séance APE. Celui-ci va finaliser le compte rendu avec ses notes et celles transmises. Une fois validé par le directeur, le compte rendu est signé par les représentants d'APE. Ce protocole mis en place par les prédécesseurs a été poursuivi sans problème.

Mr le Directeur cite les Les textes officiels (Décret n°2008-263) qui précisent :

J'attire votre attention sur le fait que le **PROCÈS-VERBAL** du conseil d'école n'est pas un simple compte-rendu. Un procès-verbal est un document qui a **valeur juridique** .

Dans le cadre du conseil d'école, il doit donc être rédigé par le président du conseil, c'est à dire le directeur d'école pour être valide.

Le directeur rédige et signe le PV d'après les notes du secrétaire de séance (choisi parmi les enseignants ou parents d'APE) .

Le directeur veille surtout à ce qu'aucune association n'utilise les comptes-rendus pour se mettre en avant, en étant citée à plusieurs reprises sans motif réel. Le directeur précise qu'il tient à maintenir cet équilibre qui respecte les valeurs de l'Ecole de la République.

Le compte rendu du Conseil d'Ecole peut être diffusé uniquement une fois validé par le Directeur. Si les associations souhaitent diffuser leur propre CR sur leur site, il leur est demandé de spécifier qu'il est « non officiel ».

20h30 : fin du conseil, tous les points à l'ordre du jour ont été étudiés

INFOS DIVERSES :

Photo de classe : réalisée le 9 et 10 octobre 2014

Exposition « Poème Affiche » : à partir du 6 mars lors du printemps des Poètes.

Dates des prochains conseils d'école :

- Mardi 24 mars 2015 à 18h00
- Mardi 2 juin 2015 à 18h00

Fête de l'Ecole : date à fixer_ Réunion préparatoire le Jeudi 26 février 2015 à 18h.

GPE
Mme Millot

Directeur
Mr Gonzalez R

AIPE Secrétaire de séance
Mme De Benoist

Enseignant (e)
Mme Nguyen